



PROTOCOLE SANITAIRE – AUTOTESTS PAR PRELEVEMENT NASAL

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

Version du 3 mai 2021

Direction Générale des Services

-

12, place du Panthéon, 75005 Paris

Sous réserve de consignes complémentaires provenant du MESRI

Table des matières

Préambule

I – Déploiement des autotests par prélèvement nasal au sein de l'université	3
II – Contexte et objectif des autotests par prélèvement nasal	3
III – Doctrine de déploiement et articulation avec la stratégie TAP déjà mise en place	4
IV – Modalités de distribution et de réalisation des autotests par prélèvement nasal.....	4
4.1 Organisation de la distribution	4
4.2 Modalités de distribution et sensibilisation.....	5
4.3 Modalités de réalisation des autotests par prélèvement nasal.....	6
4.4 Communication.....	6
Annexe 1- Petit Guide d'utilisation de l'autotest par prélèvement nasal – Ministère des solidarités et de la santé.....	8
Annexe 2- Petit Guide d'utilisation de l'autotest par prélèvement nasal – Ministère des solidarités et de la santé – Format fiches FALC.....	10
Annexe 3- le logigramme « Que dois-je faire après mon autotest ».....	14
Annexe 4- Tutoriel – Autotests Covid-19	15

Préambule

Ce document vient compléter les différents dispositifs et textes déjà en vigueur mis en œuvre dans le contexte de la crise sanitaire (instruction ministérielle du 21 janvier 2021 relative à la déclinaison de la stratégie « Tester Alerter Protéger » au sein des établissements d'enseignement supérieur). Il vise à expliquer le déploiement d'autotests par prélèvement nasal au sein de l'établissement.

I – Déploiement des autotests par prélèvement nasal au sein de l'université

Dans un contexte de reprise épidémique, il importe que l'ensemble des outils de dépistage disponibles soit mobilisé afin d'assurer la détection la plus précoce possible des cas positifs, engager le « contact-tracing » et ainsi briser les chaînes de contamination. En effet, le maintien de l'activité dans notre établissement depuis le début de l'année 2021 constitue une priorité.

Les autotests de détection du SRAS-Cov-2 par prélèvement nasal constituent une nouvelle offre de diagnostic et permettent d'accompagner dans les meilleures conditions sanitaires les activités en présentiel.

Ces autotests de détection complètent la stratégie « Tester Alerter Protéger » (TAP) déjà mise en place au sein de l'université et reposant sur le déploiement de tests antigéniques, ces tests permettant aux étudiants comme aux personnels de se faire tester au moindre doute puis d'enclencher sans délai si besoin les mesures d'isolement et d'identification des contacts à risque si le test s'avère positif.

II – Contexte et objectif des autotests par prélèvement nasal

Les autotests par prélèvement nasal ont été autorisés par la Haute Autorité de santé, qui a cadré leur utilisation. L'arrêté du 10 juillet 2020 modifié par l'arrêté du 10 avril 2021 en fixe les indications d'utilisation.

Ils peuvent être utilisés chez les personnes asymptomatiques de plus de 15 ans dans le cadre d'un dépistage ciblé à large échelle et peuvent donc être déployés au sein de l'université. Ils viennent ainsi renforcer la sécurisation de la reprise en présentiel, tant pour les étudiants que pour les personnels.

III – Doctrine de déploiement et articulation avec la stratégie TAP déjà mise en place

Les autotests par prélèvement nasal doivent être utilisés pour réaliser des dépistages réguliers, en l'occurrence une fois par semaine, en complément de l'offre de dépistage individuel et à la demande (par tests antigéniques rapides ou RT-PCR) encadrée par l'instruction ministérielle du 21 janvier 2021 visée en référence (cf. annexes 1 et 2 - Petit Guide d'utilisation de l'autotest par prélèvement nasal – ministère des solidarités et de la santé).

En effet, au moindre doute (apparition de symptômes ou contact à risque), il reste nécessaire de réaliser un test de dépistage par prélèvement nasopharyngé par test antigénique ou RT-PCR.

Les autotests par prélèvement nasal seront distribués à l'ensemble des étudiants et personnels de l'université se rendant dans les locaux de l'établissement afin qu'ils puissent se tester une fois par semaine, la veille ou le matin de leur première venue de la semaine dans l'établissement, dans une logique d'autosurveillance. Les personnes retirant leur autotest seront donc invitées à réaliser celui-ci de manière répétée.

Conformément aux protocoles déjà en vigueur, les personnes dépistées positives par autotest sont invitées à s'isoler immédiatement et à avertir le référent COVID de leur structure de la situation afin qu'il puisse réaliser un contact-tracing en lien avec les autorités de santé.

Elles sont également invitées à confirmer le résultat positif de l'autotest par un test RT-PCR réalisé en ville (cf. annexe 3 - « Que dois-je faire après mon autotest »).

IV – Modalités de distribution et de réalisation des autotests par prélèvement nasal

4.1 Organisation de la distribution

Les responsables administratifs de chaque structure en coordination avec leur référent COVID lorsqu'ils n'assument pas ce rôle sont chargés de retirer les autotests par prélèvement nasal de leurs structures respectives aussi bien pour les personnels que pour les étudiants de leur composante le cas échéant et d'en assurer la distribution.

Ils les retireront, munis d'une liste nominative des personnels et/ou du nombre d'étudiants correspondants venant sur site, auprès :

- des services de la Direction de la logistique pour les sites hors secteur Pierre-Mendès-France ;
- des services de la logistique de l'administration du centre PMF pour les sites de Pierre-Mendès-France, de la MSE, et du 17, rue de Tolbiac.

La liste des référents COVID est disponible sur la page intranet :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet2/covid-19-informations-pratiques/>

4.2 Modalités de distribution et sensibilisation

Le responsable administratif de chaque structure en coordination avec son référent COVID lorsqu'il n'assume pas ce rôle remet à chaque étudiant et/ou chaque personnel venant sur site **un lot de tests** pour un ensemble de prélèvements à réaliser. Une boîte contient 5 tests et permet donc de se tester durant 5 semaines.

Il délivre, lors de la première remise des autotests par prélèvement nasal, les documents suivants :

- le Petit Guide d'utilisation de l'autotest nasal – ministère des solidarités et de la santé en annexes 1 et 2 ;
- le logigramme « Que dois-je faire après mon autotest » en annexe 3 ;
- le lien vers le tutoriel mis en ligne par le ministère des solidarités et de la santé.

Il appose également aux emplacements idoines de ses locaux respectifs les affiches disponibles dans les supports de communication (cf. ci-dessous).

Une réunion des référents COVID sera organisée en présence du médecin du travail afin d'expliquer les modalités d'utilisation des autotests par prélèvement nasal, l'interprétation des résultats du test, ainsi que la conduite à tenir et les personnes à contacter en cas de test positif.

Lors de la première remise des autotests par prélèvement nasal, une explication sera fournie par les responsables administratifs et/ou les référents COVID aux personnels et/ou aux étudiants concernant :

- Le mode d'emploi du test ;
- Les indications de l'autotest, dans le cadre d'un auto-dépistage répété, en dehors de tout symptôme ou de tout contact à risque ;
- La réalisation de l'auto-prélèvement nasal, en particulier le respect de la température lors de la conservation et de la réalisation et des durées de révélation et de lecture ;

- La température de conservation des tests : les tests doivent être conservés à une température supérieure à 10° C et inférieure à 30 °C, suivant les consignes indiquées dans les notices des fabricants ;
- L'interprétation des résultats du test ;
- La conduite à tenir et les personnes à contacter en cas de test positif (confirmation par RT-PCR nécessaire, isolement sans attendre le résultat de la RT-PCR de confirmation et information immédiate du référent COVID direct pour contact-tracing) ou négatif (éviter le sentiment de fausse réassurance par le strict maintien des gestes barrières et des mesures sanitaires) ;
- Les coordonnées des professionnels ressources : SSU et service de médecine de prévention qui se trouvent sur l'intranet de l'université.

L'efficacité de ce dispositif dépend de la mobilisation de tous les étudiants et personnels.

4.3 Modalités de réalisation des autotests par prélèvement nasal

Les autotests par prélèvement nasal s'effectuent à l'aide d'un écouvillon adapté que l'on introduit doucement sur deux à trois centimètres contre la paroi de chaque narine.

Ce prélèvement est moins profond que le prélèvement nasopharyngé. Il est donc plus simple d'utilisation et dispose d'une meilleure acceptabilité favorisant le dépistage répété. Ce test est réalisable à domicile et son résultat est disponible en quinze à vingt minutes.

Pour la réalisation de l'autotest, il convient de se reporter à la notice du fabricant qui figure dans la boîte et au guide de l'autotest délivré lors de la distribution en annexe 1.

Le lien vers le tutoriel réalisé par le ministère des solidarités et de la santé est également disponible en ligne à cette fin, en annexe 4 (<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/autotests-covid-19>).

4.4 Communication

L'ensemble des documents, notamment les supports de communication, sera mis en ligne et disponible sur la page Covid de l'intranet de l'université par la Direction de la communication :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet2/covid-19-informations-pratiques/>.

Une large campagne de communication sera réalisée à destination de l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants et personnels) afin de montrer l'intérêt et l'importance de la campagne d'autotests par prélèvement nasal.

Les responsables administratifs de chaque structure en coordination avec les référents COVID lorsqu'ils n'assument pas ce rôle devront s'appuyer sur ces documents lors de la première distribution d'autotests par prélèvement nasal afin de transmettre les explications portant sur les modalités de d'utilisation.

Annexe 1- Petit Guide d'utilisation de l'autotest par prélèvement nasal – Ministère des solidarités et de la santé



PETIT GUIDE D'UTILISATION DE L'AUTOTEST NASAL

QU'EST-CE QUE L'AUTOTEST ?

L'autotest est une forme de test antigénique, à réaliser soi-même, à l'aide d'un écouvillon introduit dans le nez.

Pour augmenter la fiabilité du test, il faut bien suivre la notice d'utilisation du fabricant et bien faire le geste de prélèvement.

À quoi sert-il ?

Il sert à dépister les personnes de plus de 15 ans qui n'ont pas de symptômes et qui ne sont pas personnes contacts. Il permet de savoir si on est porteur ou non de la COVID-19, mais n'a d'intérêt que s'il est fait

régulièrement par exemple 1 à 2 fois par semaine.



QUAND PEUT-ON L'UTILISER ?

Ce test peut être utilisé, notamment dans le cadre d'un dépistage collectif (lycée, entreprise,...) ou par un particulier à domicile. En répétant le prélèvement, par exemple 1 à 2 fois par semaine, on augmente les chances de détecter le virus au

début de la maladie.

En cas de symptômes ou de contact avec une personne testée positive à la Covid, il faut faire un test RT-PCR ou antigénique au laboratoire ou chez un professionnel de santé.



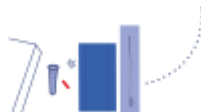
LES ÉTAPES CLÉS DU PRÉLÈVEMENT NASAL

1 Préparation

Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec du gel hydroalcoolique.



Sortir tous les éléments de la boîte du test et les poser sur une surface plane bien nettoyée. Identifier chaque élément du kit de test.

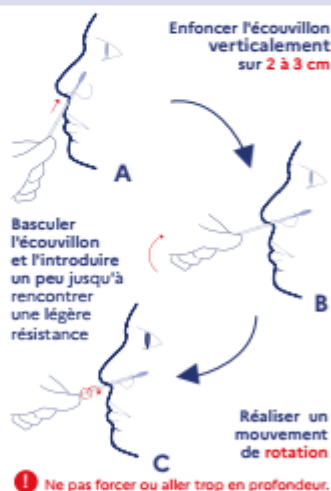


2 Réalisation du test

Réalisation de l'autotest par l'utilisateur après lecture des conditions d'utilisations fournies par le fabricant.

(A) Il faut introduire l'écouvillon verticalement dans une narine sur 2 à 3 cm sans forcer (B), puis le basculer doucement horizontalement et l'introduire un peu jusqu'à rencontrer une légère résistance. (C) Puis réaliser un mouvement de rotation à l'intérieur de la narine.

Pour certains tests, le prélèvement d'une seconde narine est nécessaire. Si tel est le cas, il faut procéder de la même façon dans l'autre narine avec le même écouvillon. Puis suivre les indications d'emploi pour l'extraction et la lecture du résultat du test sur la cassette.



❗ Ne pas forcer ou aller trop en profondeur.

QUE FAIRE APRÈS LE TEST ?



(+) Le résultat est **POSITIF** si deux bandes colorées apparaissent au niveau des zones (C) et (T).

(-) Le résultat du test est **NÉGATIF** si une bande colorée apparaît uniquement dans la zone contrôle (C).

(X) Si la ligne contrôle (C) n'apparaît pas, le résultat est **INVALIDE**. Il faut refaire un autotest.

En cas de doute sur le résultat, consulter son pharmacien.

Jeter les articles du kit dans un sac plastique pour éviter toute contamination.

Fermer le sac et le placer dans un deuxième sac plastique. Jeter le tout dans sa poubelle habituelle.

Se laver les mains après la manipulation.



MON AUTOTEST EST POSITIF, QUE DOIS-JE FAIRE ?

JE M'ISOLE

- ✓ Je rentre chez moi m'isoler,
- ✓ J'informe les personnes avec qui je vis qu'elles doivent également s'isoler et se tester : je consulte pour cela les consignes sur : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/document_patient_-_consignes_d_isolement.pdf
- ✓ Je préviens mes autres contacts sans attendre le test PCR.
- ✓ Comme je suis asymptomatique, mon isolement doit durer 10 jours après la réalisation du test.

J'EFFECTUE IMMÉDIATEMENT UN TEST PCR DE CONFIRMATION

- ✓ Je me rends au plus vite dans un laboratoire pour effectuer un test PCR nasopharyngé.
- ✓ Le test PCR est pris en charge par les services de l'Assurance Maladie sur présentation de ma carte Vitale: je n'ai rien à avancer.
- ✓ La confirmation par test PCR permettra à l'Assurance Maladie de contacter les personnes que j'ai croisées pour qu'elles s'isolent et se fassent tester et de me délivrer un arrêt de travail et/ou de me proposer une solution d'isolement adaptée.

JE CONTACTE MON MÉDECIN TRAITANT

- ✓ Je contacte mon médecin traitant. Il pourra m'indiquer la marche à suivre, me prescrire des masques chirurgicaux et un arrêt de travail si besoin.
- ✓ Je surveille mon état de santé et je m'informe sur le site officiel mesconseilscovid.fr.
- ✓ Je contacte mon médecin traitant en cas d'apparition de symptômes, en cas de doute sur un traitement ou pour tout autre problème de santé. **En cas de difficultés à respirer, notamment en cas d'apparition d'un essoufflement, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).**

JE RESPECTE SCRUPULEUSEMENT LES GESTES BARRIÈRES

- ✓ Je continue de respecter scrupuleusement les gestes et mesures barrières pendant 7 jours après ma durée d'isolement pour ne pas mettre en danger mon entourage et notamment les personnes les plus vulnérables.
- ✓ Concrètement, cela signifie que :
 - ✓ Je porte correctement un masque
 - ✓ J'aère les pièces autant que possible, en continu ou au moins plusieurs minutes chaque heure
 - ✓ Je limite mes contacts sociaux au maximum (pas plus de 6 personnes)
 - ✓ Je reste à une distance d'au moins deux mètres des autres
 - ✓ Je me lave régulièrement les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique
 - ✓ Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
 - ✓ Je me mouche dans un mouchoir à usage unique
 - ✓ Je ne serre pas les mains et j'évite les embrassades
 - ✓ J'utilise les outils numériques (application TousAntiCovid, mesconseilscovid.fr)
 - ✓ J'évite tout rassemblement ou contact avec des personnes à risque de forme grave de Covid-19
 - ✓ Je privilégie si possible le télétravail

MON AUTOTEST EST NÉGATIF, QUE DOIS-JE FAIRE ?

- ✓ Je continue de respecter les gestes barrières.

! Au moindre doute ou si je commence à avoir des symptômes, je fais un test PCR ou antigénique nasopharyngé.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/autotests-covid-19>

Annexe 2- Petit Guide d'utilisation de l'autotest par prélèvement nasal – Ministère des solidarités et de la santé – Format fiches FALC



PETIT GUIDE D'UTILISATION DE L'AUTOTEST NASAL

C'est quoi l'autotest nasal ?

L'autotest est un test que je fais moi-même dans mon nez.
J'utilise un grand coton tige qui s'appelle un **écouvillon**.
Je dois rentrer cet écouvillon dans ma narine.
Je dois bien suivre la notice d'utilisation pour que le test soit réussi.
Ce test permet de savoir si j'ai ou non la COVID 19.

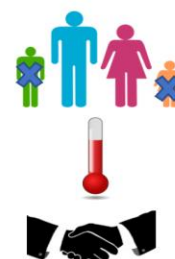


Je dois faire ce test assez souvent : 1 à 2 fois par semaine.
Cela augmente les chances de découvrir la maladie à son début.



Pour utiliser ce test je dois :

- Avoir plus de 15 ans,
- Ne pas avoir de symptômes
comme une fièvre ou un mal de tête.
- Ne pas être un cas contact.
Un cas contact est une personne
qui est restée proche de quelqu'un qui a la COVID 19.



Si j'ai des symptômes ou si je suis un cas contact je dois :

- Faire un test PCR en laboratoire.
ou
- Faire un test antigénique dans une pharmacie par exemple.



L'autotest peut être utilisé sur un groupe de personnes,
par exemple, dans un lycée ou dans une entreprise.
Je peux aussi le faire seul chez moi.



Comment faire mon autotest dans le nez ?

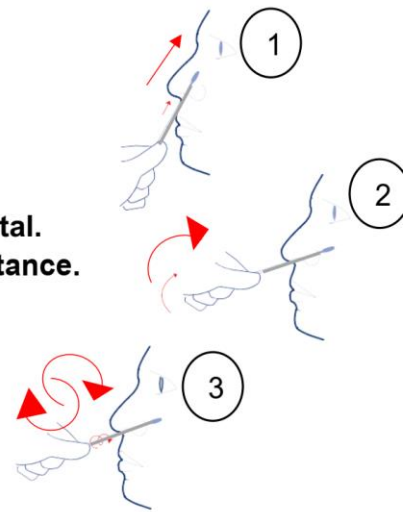
Etape 1 :

- Je me lave les mains à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique.
- Je sors tous les éléments de la boîte.
- Je les pose sur une surface plate bien nettoyée.
- Je repère bien chaque élément du test.



Etape 2 :

- **Je rentre l'écouvillon à la verticale dans une narine, sur 2 à 3 centimètres.**
- **Je relève doucement l'écouvillon à l'horizontal. J'arrête quand je rencontre une légère résistance.**
- **Je tourne l'écouvillon dans ma narine.**



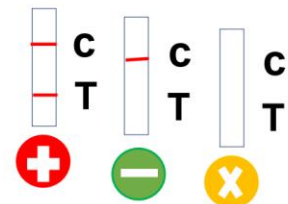
Pour certains tests,
il est utile de faire le test dans l'autre narine.

Je dois maintenant lire les indications d'emploi pour avoir mes résultats du test sur la cassette :

2 bandes de couleur au niveau du **C** et du **T** : test positif

1 bande de couleur au niveau **C** : test négatif

Aucune bande de couleur : il faut refaire un autotest.



Je jette tout dans un sac plastique que je ferme.
Je mets le sac plastique dans un autre sac plastique.
Je jette tout à la poubelle et je me lave les mains.

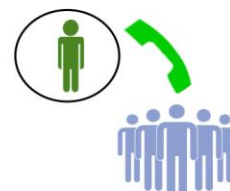




MON AUTOTEST EST POSITIF JE FAIS QUOI ?

Je reste seul pour protéger les autres

- Je rentre chez moi.
- Je préviens les personnes avec qui je vis.
Elles doivent aussi s'isoler et se tester.
Je lis les consignes sur le site :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/document_patient_-_consignes_d_isolement.pdf
- Avant de faire mon test PCR,
je préviens les personnes avec qui j'ai été en contact.
- Même si je n'ai aucun symptôme,
je m'isole pendant 10 jours après avoir fait le test.



Je fais tout de suite un test PCR

Je me rends très vite dans un laboratoire
pour faire un test PCR.

Je n'ai rien à payer si j'ai ma carte vitale.

Si le test PCR est positif, l'Assurance Maladie va :

- Prévenir les personnes que j'ai croisées,
- Me faire un arrêt de travail,
- Me proposer une solution pour m'isoler.



Je préviens mon médecin traitant

Mon médecin me dira ce qu'il faut faire.

Il peut me faire une ordonnance pour acheter des masques.

Il peut me faire un arrêt de travail si besoin.

Je surveille mon état de santé et je m'informe sur le site :
mesconseilscovid.fr



Si j'ai des symptômes ou des doutes sur un traitement,
j'appelle mon médecin.

**Si j'ai des difficultés à respirer ou un essoufflement,
j'appelle tout de suite le 15, ou le 114 si je suis sourde.**



Je respecte bien les gestes barrières

Pour protéger les autres, je continue de respecter les gestes barrières
7 jours après ma durée d'isolement :

- Je porte correctement mon masque,
- J'aère souvent les pièces,
au moins plusieurs minutes par heure,
- Je ne vois pas plus de 6 personnes,
- Je reste au moins à 2 mètres des autres,
- Je me lave souvent les mains au savon
ou je mets du gel hydroalcoolique,
- Je tousse ou j'éternue dans mon coude
ou dans un mouchoir,
- Je me mouche dans un mouchoir en papier,
- Je ne serre pas les mains et je n'embrasse personne,
- J'évite tout contact avec des personnes fragiles,
- J'utilise l'application TousAntiCovid,
- Je choisis, si possible, de télétravailler.



MON AUTOTEST EST NÉGATIF JE FAIS QUOI ?



Je continue de respecter les gestes barrières.

**Si j'ai un doute ou si je commence à avoir des symptômes,
je fais un test PCR ou un test antigénique.**

Je me renseigne sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/autotests-covid-19>

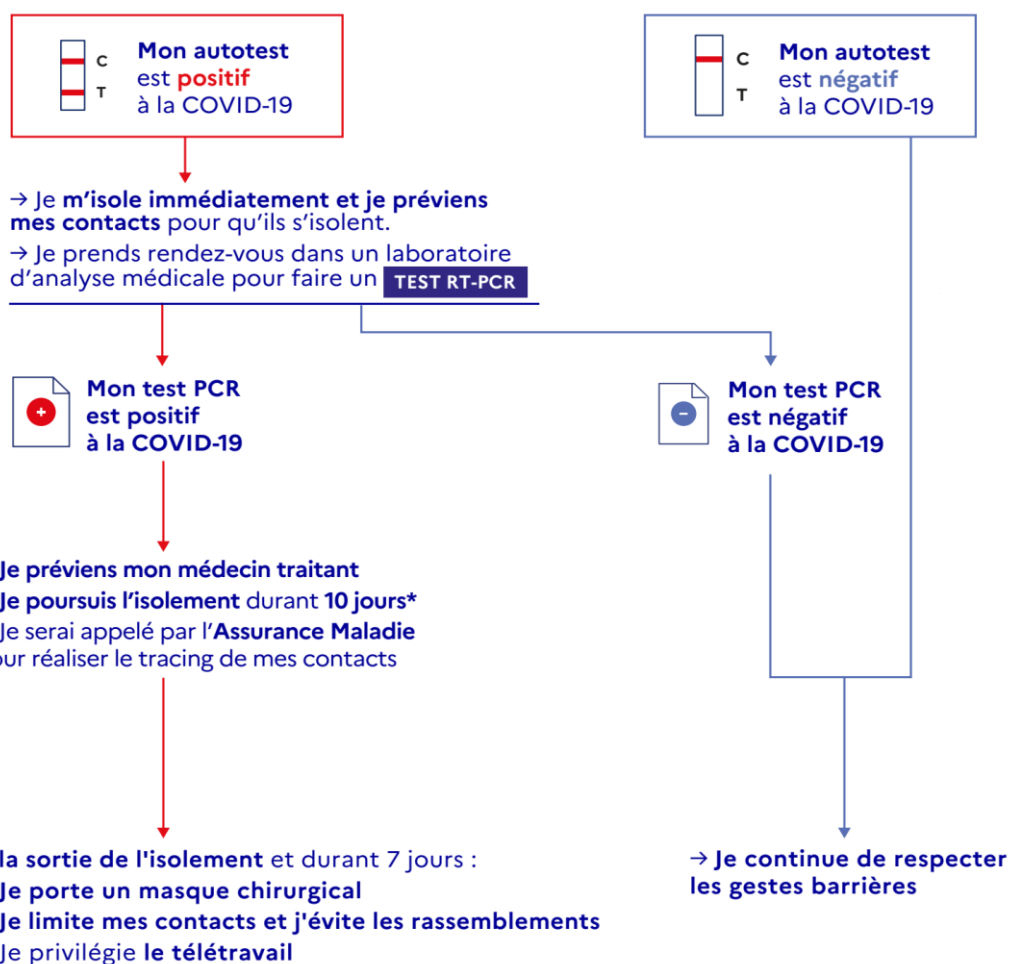


Annexe 3- le logigramme « Que dois-je faire après mon autotest »

Que dois-je faire après mon **Autotest** ?

L'autotest est réservé aux **personnes asymptomatiques de plus de 15 ans**. Il permet de se **surveiller régulièrement** et de pouvoir **réagir rapidement** en cas de détection de la COVID-19.

! Attention : En cas de symptômes ou en cas de contact à risque, vous devez faire un test RT-PCR ou un test antigénique sur prélèvement nasopharyngé.



*Pour plus d'informations ou si des symptômes apparaissent pendant la période d'isolement, ou dans mon foyer familial, consultez la rubrique : [Isolement, Que faire ?](#)

Annexe 4- Tutoriel – Autotests Covid-19

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/autotests-covid-19>

Les autotests

publié le 30.03.21

A+ A-

Vous vous posez des questions sur la vaccination ? Consultez notre rubrique dédiée

Tutoriel - Autotests Covid-19



pour avoir le plus de chances possible

Tutoriel Autotests Covid-19
par Ministère des Solidarités et de la Santé

Ressources utiles

Tutoriel vidéo

- Tutoriel - Autotests Covid-19 Téléchargement (35 Mo)
- Tutoriel Autotest Covid-19 - Version LSF Téléchargement (18.3 Mo)
- Covid-19 Self-test tutorial Téléchargement (17.5 Mo)

Petit guide de réalisation des autotests

- Téléchargez le petit guide pour réaliser les autotests Téléchargement (127.6 ko)
- Version imprimable - Téléchargez le petit guide pour réaliser les (...) Téléchargement (153.5 ko)

Coronavirus

- TousAntiCovid : réponses à vos questions
- Les outils numériques pour lutter contre la Covid-19
- Etat des lieux et actualités
- Tout savoir sur la Covid-19
- Réponses à vos questions
- Les gestes barrières
- Les tests RT-PCR, antigéniques et salivaires
- Les autotests
- L'isolement
- Personnes à risques : réponses à vos questions
- Personnes en EHPAD : réponses à vos questions
- Traitement par anticorps monoclonaux
- Informations à destination des compagnies aériennes, postes sanitaires aux frontières et voyageurs
- Contact-COVID et SI-DEP, les outils numériques du dépistage Covid-19
- Professionnels de santé
- Professionnels du social et médico-social